

**OPEN NATIONAL INVITATION TO
TENDER NO
05/ONIT/MINDEVEL/NWR/MD/TC/TC
ITB/2020 OF 07/04/ 2020(UNDER
EMERGENCY PROCEDURE) FOR THE
CONSTRUCTION OF AN
AGRICULTURAL POST OFFICE IN
BAMBILI IN THE TUBAH SUB
DIVISION, MEZAM DIVISION,
NORTH WEST REGION.**

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Within the frame-work of the 2020 Public Investment Budget, the Contracting Authority (THE MAYOR OF TUBAH COUNCIL), hereby representing the State of Cameroon, launches an Open National Invitation to tender for the Construction of an Agricultural Post Office in Bambili in the Tubah Sub Division, Mezam Division, North West Region

2. Consistance des prestations

The works subject of this Invitation to Tender shall require the Construction of an Agricultural Post Office in Bambili in the Tubah Sub Division, Mezam Division, North West Region.

The works and service required are found in the detail description mentioned in the respective bills of quantities and cost estimates

3. Coût prévisionnel

Estimated Cost 20 000 000 FCFA

4. Délai de livraison

The maximum duration of execution provided for by the Project Owner for the execution of the works subject of this tender shall be 120 calendar days (4 months) with effect from date of notification of the Service Order to start execution.

5. Allotissement

1 lot

6. Participation et origine

Participation in this invitation to Tender is open to all registered and qualified companies or groups of companies based in the Republic of Cameroon with the required technical and professional expertise in the domain of construction accompanied by the necessary financial capability.

7. Financement

Works which form the subject of this Invitation to Tender shall be financed as per the programmed budget head of the 2020 Public Investment Budget (FIB 2020- MINADER) of the Republic of Cameroon as specified in the table below:-

8. Consultation du dossier

The Tender documents may be consulted immediately after publication of this Invitation to Tender from the Services of the Contracting Authority (Service in charge of the award of contracts) during working hours at the TUBAH council office during working hours in TUBAH

9. Acquisition du dossier

The Tender documents shall be obtained immediately after publication of this Invitation to Tender from the Services of the Contracting Authority during working hours at the TUBAH Council office. The document shall be obtained upon presentation of a Treasury receipt showing the payment of a non-refundable sum of thirty five thousand(35 000)

francsCFAfrom TUBAHcouncil treasury

10. Remise des offres

Each bid written in English or French shall be signed by the bidder or by a duly authorized Representative and presented in SEVEN (7) copies that is one (01) original and six (09) copies labelled as such. These shall be submitted in one sealed external envelope containing three (3) envelopes, that is, Envelope A: Administrative Documents, Envelope B: Technical documents and Envelope C: Financial documents. It shall reach the TUBAH council in the service in charge of the award of contract not later than 05/05/2020 At10a.m local time. The sealed external envelope shall be free of all identification marks, failing which it shall be rejected

11. Cautionnement provisoire

Each bidder shall enclose in his administrative documents a bid bond issued directly in the bidder's name by a first rate bank approved by the Ministry in charge of Finance and that shall respect the model in this tender file featuring on the list in document 12 of the Tender File and valid for ninety (90) days beyond the original date of the validity of the offers

Lot	Works	Locality	Estimated Cost	Bid Bond	ender Fe
1	Construction of an Agricultural post office in Bambili	Bambili in theTubah Sub division,Mezamdivision,Nor th West region	20 000 000 FCFA	400 000 FCFA	35.000

12. Recevabilité des offres

Under risk of being rejected, administrative documents must be produced in originals or true copies certified by the issuing services of the required administrative documents (Examples: Taxation Officials, Bank Officials, etc.) or by Administrative Authorities as the case may be (Example: SDO, DO etc) and must

imperatively be produced in accordance with the Special Tender Regulations. They must obligatorily not be older than three (03) months or must not be produced after the submission of the Tender File. Double certification shall not be accepted. Any bid that shall not be in conformity with the prescriptions of this notice and tender file shall be declared null and void, especially bids containing a bid bond not issued directly in the bidder's name by a first rate bank approved by the Ministry in charge of Finance.

The bid bond which shall only be released by the Contracting Authority shall be released for unsuccessful bidders not later than thirty (30) days after the period of bid validity. For the successful bidder to whom the contract will be awarded, the bid bond shall be returned to the Contractor by the Contracting Authority once the final bond has been provided. Bidders shall remain committed to their bids for a period of ninety (90) days from the last date for the submission of Tenders, that is, the tenders shall be valid for 90 (ninety) days with effect from their submission deadline.

13. Ouverture des plis

Bids shall be opened by the TUBAH council Tenders Board in a single phase on the 05/05/2020 at 11 am local time in the conference hall of the TUBAH council Tenders board. Only bidders or their authorized representatives having a perfect knowledge of the file may attend the bid opening session. Note should be taken that in case of any ambiguities or differences during opening, only the original shall be considered authentic

14. Critères d'évaluation

EVALUATION CRITERIA:

Tender conformity shall be evaluated as per the following:

A) Eliminatory Criteria.

Bids submitted after the deadline or time limit;

Bids submitted in unsealed external envelopes.
External envelopes with identification marks or inscriptions.
Absence of a document in the administrative file and which is not submitted within 48 hours upon request
False declaration or forged documents ;
Absence of bid bond or bid bond less than 400,000 FRS.
NB: Bid bond for a group of enterprises must bear the name of mandated enterprise with the names of the other enterprises mentioned as well

- Execution period longer than prescribed in the Tender file
- Technical evaluation mark less than 80% (non-respect of 80% of the essential criteria);
- Absence of quantified unit price (omission of a unit price in the financial bid).
- Bidders who have been suspended from public procurements (Contracts)

B) Essential Criteria They are primordial or key modalities in the judgment of the technical and financial capacity of candidates to execute the tasks forming the subject of the Invitation to Tender.

They were determined in relation to the nature and content of the tasks to be executed. Hence in the evaluation of:-

(i) Technical documents, it shall be the binary method (YES or NO) based on the following distribution of points:

CRITERIA	POINTS
GENERAL PRESENTATION OF THE BIDS	6
EXPERIENCE OF THE COMPANY	9
QUALITY OF PERSONNEL AND MANAGEMENT OF THE COMPANY	9
TECHNICAL EQUIPMENT	5
METHODOLOGY FOR THE EXECUTION OF WORKS	11
TOTAL	40

NB:

- Any Bid that shall not obtain 80% evaluation in the technical

documents shall simply be rejected.

-Details of these main qualification criteria are specified in the evaluation grid found in the Special Tender Regulations (RPA0).

(ii) Financial file, it shall consist of going through the bill of quantities in reference to the unit price schedule and the sub detail of unit prices.

15. Attribution

The Contract shall be awarded to the lowest bidder who must have fulfilled the administrative, technical and financial requirements

16. Durée de validité des offres

Bidders shall remain committed to their bids for ninety (90) days from the deadline set for the submission of tenders bids

17. Renseignements complémentaires

Additional information may be obtained during working hours from the Service of the Award of Contracts at TUBAH council office in TUBAH Sub division.

AMENDMENT TO THE INVITATION TO TENDER:

The Contracting Authority may at any time, amend this invitation to tender. Delays caused by such amendments shall also be considered in the period given to bidders to submit their bids.

He shall publish the amendments and communicate same to companies that bought the tenders file.

Delays caused by such amendments shall also be considered in the period given to bidders to submit their bid

BAMENDA le 07 Avril 2020

Le MAYOR

TANJONG MARTIN MESHONGONG

[Télécharger le DAO](#)

**VIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT N°
002/AONO/C.NJM/CIPM-TBEC/2020
DU 31/03/2020 POUR LES
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN
BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE
A L'ECOLE PUBLIQUE DE MAYO
CENTRE DANS L'ARRONDISSEMENT
DE NJIMOM, DEPARTEMENT DU
NOUP.**

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP), le Maire de la Commune de Njimom, Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministère de l'Education de Base (MINEDUB), un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école publique de MAYO CENTRE dans l'arrondissement de Njimom, Département du Noun.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres portent sur la construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école publique de MAYO CENTRE dans l'arrondissement de Njimom, Département du Noun et comprennent :

- Les Travaux préparatoires et études;
- Le Terrassement ;
- Les Fondations ;
- La Maçonnerie ‘ élévation ;
- La Charpente ‘ couverture ;
- La Menuiserie métallique et bois ;
- Le Revêtement ;
- La Peinture ;
- L'Electricité ;
- L'Assainissement,
- VRD

3. Coût prévisionnel

le coût prévisionnel TTC de l'opération à l'issue des études préalables est de 18 500 000 (Dix-huit millions cinq cent mille) FCFA

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois.

5. Allotissement

les travaux sont en un (01) lot

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine des bâtiments des travaux publics

7. Financement

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public exercice 2020 sur la

ligne d'imputation budgétaire N° 5427351016417492222

8. Consultation du dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service de Passation des Marchés Publics de la commune de njimom. Tel : 691974262

9. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu et consulté au Service de Passation des Marchés Publics de la commune de Njimom, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de : 37 000 (Trente-sept mille) F CFA payable à la recette municipale de Njimom

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service de Passation des Marchés Publics de Njimom, tél 691974262, au plus tard le 29/04/2020 à 10 heures, heure locale, déposée contre récépissé et devra porter la mention:

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT »

N° 002/AONO/C.NJM/CIPM-TBEC/2020 DU 31/03/2020 POUR LES
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A
L'ECOLE PUBLIQUE DE MAYO CENTRE DANS L'ARRONDISSEMENT DE
NJIMOM, DEPARTEMENT DU NOUN.

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de : 370 000 (Trois cent soixante-dix mille) F CFA et valable pendant 30 jours au-delà

de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux ou copies certifiées conformes par l'autorité administrative ou le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de 1er ordre agréée par le Ministre des Finances.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 29/04/2020 à 11 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant dans la salle de conférences de la Commune de Njimom.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

1-Critères éliminatoires:

- Absence de la caution de soumission
- Absence d'une pièce Administrative non produite dans un délai de 48 heures.

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée
- Note technique < 70 % ;
- Production des offres en nombre insuffisant (<07)
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;

2- Critères essentiels :

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

a) Situation financière (2 oui)

- Cadre de sous ' détail d'un prix unitaire conforme;
- Bordereau de prix en chiffres et en lettres.

b) Références de l'entreprise (6 oui)

- Expériences Générales de l'entreprise dans le domaine de construction des salles de classe

- Nombres de marchés exécutés pendant les trois dernières années dans le domaine de construction des salles de classe ('1 donne droit à un oui ; '3 donne droit à un oui; '5 donne droit à 1 oui ; = (3 oui)

- Expériences spécifiques de l'entreprise dans le domaine des salles de classe

- Avoir réalisé de manière satisfaisante des marchés de construction civile, pour 1 marché donne valeur à un oui ; pour 2 marchés donne valeur à un oui ; pour 3 marchés donne valeur à un oui.

c) Personnel d'encadrement de l'entreprise; (6 oui)

Conducteur des travaux (Ingénieur des Travaux de Génie Civil ou Rural=01 ans) ou Technicien Supérieur du Génie Civil ou Génie Rural 03 ans d'expériences)

1-	CV signé et daté
2-	Diplôme certifié
3-	CNI certifiée
Chef chantier (Technicien du Génie Civil ou Génie Rural 02 ans d'expérience)	
4-	CV signé et daté
5-	Diplôme certifié
6-	CNI certifiée

NB : 1, 2,3 sont indissociables ainsi que les 4, 5,6

d) Matériel de chantier à mobiliser; (6 oui)

1-	véhicule de liaison pick-up 4x4 ou station wagon
2-	Vibreur
3-	Groupe électrogène
4-	Bétonnière
5-	Petit matériel (brouettes, serre joints pelle, pioches, seaux etc.)
6-	Camion

-Les contrats de location doivent être joints ; les cartes grises des véhicules doivent être certifiées par un Délégué Régional des Transports autre que celui qui a signé l'acte ou un Délégué Départemental des Transports;

-Pour le bâtiment on aura : une bétonnière, vibreur, pick-up ; petits matériels (cartes grises certifiées par les services du Transport et facture donne droit à un oui pour chaque justification)).

e) Méthodologie; (5 oui)

-Planning conforme au délai d'exécution = un oui ; origine des

matériaux = un oui ; aspects socio- environnementaux = un oui.
Total =3 oui.

-Rapport de visite au délai d'exécution de site illustratif avec photos = 1 oui ;
-plan de localisation = 1 oui.

f) Présentation de l'offre. (2oui)

-Reliures et intercalaires de couleur autre que le blanc respect de l'ordre des pièces.

NB : Seules les soumissions qui auront obtenues au moins 70% de oui seront admises à l'analyse financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante sur la base du montant Hors TVA et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service de Passation des Marchés Publics de Njimom, dès publication du présent avis.

NJIMOM le 02 Avril 2020

Le MAIRE

NJIFEN ADAMOU

**AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT N°
004/AONO/C.NJM/CIPM-TBEC/2020
DU 31/03/2020 POUR LES
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN
BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE
A L'ECOLE PUBLIQUE DE
MAKOUMBA – MAKOUOTOU DANS
L'ARRONDISSEMENT DE NJIMOM,
DEPARTEMENT DU NOUN.**

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP), le Maire de la Commune de Njimom, Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministère de l'Education de Base (MINEDUB), un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école publique de MAKOUMBA – MAKOUOTOU dans l'arrondissement de Njimom, Département du Noun.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres portent sur la construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école publique de MAKOUMBA – MAKOUOTOU dans l'arrondissement de Njimom, Département du Noun et comprennent :

- Les Travaux préparatoires et études;

- Le Terrassement ;
- Les Fondations ;
- La Maçonnerie ‘ élévation ;
- La Charpente ‘ couverture ;
- La Menuiserie métallique et bois ;
- Le Revêtement ;
- La Peinture ;
- L'Electricité ;
- L'Assainissement,
- VRD

3. Coût prévisionnel

le coût prévisionnel TTC de l'opération à l'issue des études préalables est de 18 500 000 (Dix-huit millions cinq cent mille) FCFA

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois.

5. Allotissement

les travaux sont en un (01) lot.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine.

7. Financement

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public exercice 2020 sur la ligne d'imputation budgétaire N° 5427351016417492222

8. Consultation du dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service de Passation des Marchés Publics de la commune de Njimom. Tel : 691974262

9. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu et consulté au Service de Passation des Marchés Publics de Njimom, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de : 37 000 (Trente-sept mille) F CFA payable à la recette municipale de Njimom

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service de Passation des Marchés Publics de Njimom, tél 691974262:, au plus tard le 29/04/2020 à 10_ heures, heure locale, déposée contre récépissé et devra porter la mention:

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT »

N° 004/_AONO/C.NJM/CIPM-TBEC/2020 DU 31/03/2020 POUR LES
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A
L'ECOLE PUBLIQUE DE MAKOUMBA – MAKOUOTOU DANS L'ARRONDISSEMENT
DE NJIMOM, DEPARTEMENT DU NOUN.

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de : 370 000 (Trois cent soixante-dix mille) F CFA et valable pendant 30 jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux ou copies certifiées conformes par l'autorité administrative ou le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de 1er ordre agréée par le Ministre des Finances.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 29/04/2020 à 11heures par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant dans la salle de conférences de la Commune de Njimom.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

1-Critères éliminatoires:

- Absence de la caution de soumission
- Absence d'une pièce Administrative non produite dans un délai de 48 heures.
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée
- Note technique < 70 % ;
- Production des offres en nombre insuffisant (<07)

– Absence d'un prix unitaire quantifié ;

2- Critères essentiels :

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

a) Situation financière (2 oui)

- Cadre de sous ' détail d'un prix unitaire conforme;
- Bordereau de prix en chiffres et en lettres.

b) Références de l'entreprise (6 oui)

-Expériences Générales de l'entreprise dans le domaine ydes constructions des salles de classe

-Nombres de marchés exécutés pendant les trois dernières années dans le domaine de construction des salles de classe ('1 donne droit à un oui ; '3 donne droit à un oui; '5 donne droit à 1 oui ; = (3 oui)

-Expériences spécifiques de l'entreprise dans le domaine BTP

-Avoir réalisé de manière satisfaisante des marchés de construction civile, pour 1 marché donne valeur à un oui ; pour 2 marchés donne valeur à un oui ; pour 3 marchés donne valeur à un oui.

c) Personnel d'encadrement de l'entreprise; (6 oui)

c) Personnel d'encadrement de l'entreprise; (6 oui)

Conducteur des travaux (Ingénieur des Travaux de Génie Civil ou Rural=01 ans) ou Technicien Supérieur du Génie Civil ou Génie Rural 03 ans d'expériences)

1-	CV signé et daté
2-	Diplôme certifié
3-	CNI certifiée

Chef chantier (Technicien du Génie Civil ou Génie Rural
02 ans d'expérience)

4-	CV signé et daté
5-	Diplôme certifié
6-	CNI certifiée

NB : 1, 2,3 sont indissociables ainsi que les 4, 5,6

d) Matériel de chantier à mobiliser; (6 oui)

1-	véhicule de liaison pick-up 4x4 ou station wagon
2-	Vibreur
3-	Groupe électrogène
4-	Bétonnière
5-	Petit matériel (brouettes, serre joints pelle, pioches, seaux etc.)
6-	Camion

-Les contrats de location doivent être joints ; les cartes grises des véhicules doivent être certifiées par un Délégué Régional des Transports autre que celui qui a signé l'acte ou un Délégué Départemental des Transports;

-Pour le bâtiment on aura : une bétonnière, vibreur, pick-up ; petits matériels (cartes grises certifiées par les services du Transport et facture donne droit à un oui pour chaque justification)).

e) Méthodologie; (5 oui)

-Planning conforme au délai d'exécution = un oui ; origine des matériaux = un oui ;

-aspects socio- environnementaux = un oui. Total =3 oui.

-Rapport de visite au délai d'exécution de site illustratif avec photos = 1 oui ;

- plan de localisation = 1 oui.

f) Présentation de l'offre. (2oui)

-Reliures et intercalaires de couleur autre que le blanc
respect de l'ordre des pièces.

NB : Seules les soumissions qui auront obtenues au moins 70% de oui seront admises à l'analyse financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante sur la base du montant Hors TVA et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service de Passation des Marchés Publics de Njimom, dès publication du présent avis.

NJIMOM le 02 Avril 2020

Le MAIRE

NJIFEN ADAMOU

[Télécharger le DAO](#)

**AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT N°**

**003/AONO/C.NJM/CIPM-TBEC/2020
DU 31/03/2020 POUR LES
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN
BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE
A L'ECOLE PUBLIQUE DE FENKPA
– MALOURE DANS
L'ARRONDISSEMENT DE LA
COMMUNE DE LA COMMUNE DE
NJIMOM. TEL : 691974262. TEL
: 691974262, DEPARTEMENT DU
NOUN.**

[Télécharger le DAO](#)

1. Objectif

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP), le Maire de la commune de Njimom. Tel : 691974262. Tel : 691974262, Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministère de l'Education de Base (MINEDUB), un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école publique de FENKPA – MALOURE dans l'arrondissement de la commune de la commune de Njimom. Tel : 691974262. Tel : 691974262, Département du Noun

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres portent sur la construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école publique de FENKPA – MALOURE dans l'arrondissement de la

commune de la commune de Njimom. Tel : 691974262. Tel : 691974262, Département du Noun et comprennent :

- Les Travaux préparatoires et études;
- Le Terrassement ;
- Les Fondations ;
- La Maçonnerie ‘ élévation ;
- La Charpente ‘ couverture ;
- La Menuiserie métallique et bois ;
- Le Revêtement ;
- La Peinture ;
- L'Electricité ;
- L'Assainissement,
- VRD

3. Coût prévisionnel

le coût prévisionnel TTC de l'opération à l'issue des études préalables est de 18 000 000 (Dix-huit millions) FCFA

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois.

5. Allotissement

Les travaux sont en un (01) lot.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine des bâtiments et travaux publics

7. Financement

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public exercice 2020 sur la ligne d'imputation budgétaire N° 5427351016417492222

8. Consultation du dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service de Passation des Marchés Publics de la commune de Njimom. Tel : 691974262.

9. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu et consulté au Service de Passation des Marchés Publics de la commune de Njimom. Tel : 691974262, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de : 36 000 (Trente-six mille) F CFA payable à la recette municipale de njimom

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service de Passation des Marchés Publics de la commune de Njimom. Tel : 691974262 au plus tard le 29/04/2020 à 10 heures, heure locale, déposée contre récépissé et devra porter la mention:

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT »

N° 003/AONO/C.NJM/CIPM-TBEC/2020 DU 31/03/2020 POUR LES
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A
L'ECOLE PUBLIQUE DE FENKPA – MALOURE DANS L'ARRONDISSEMENT DE
LA COMMUNE DE NJIMOM. TEL : 691974262. DEPARTEMENT DU NOUN.

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre

agrée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de : 360 000 (Trois cent soixante mille) F CFA et valable pendant 30 jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux ou copies certifiées conformes par l'autorité administrative ou service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de 1er ordre agréée par le Ministre des Finances.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 29/04/2020 à 11 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant dans la salle de conférences de la Commune de la commune de la commune de Njimom. Tel : 691974262. Tel : 691974262.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

1-Critères éliminatoires:

- Absence de la caution de soumission
- Absence d'une pièce Administratives non produite dans un délai de 48 heures.
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scanners
- Note technique < 70 % ;
- Production des offre en nombre insuffisant (<07)
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;

2- Critères essentiels :

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

a) Situation financière (2 oui)

- Cadre de sous ' détail d'un prix unitaire conforme;
- Bordereau de prix en chiffres et en lettres.

b) Références de l'entreprise (6 oui)

- Expériences Générales de l'entreprise dans le domaine dans le domaine de la construction des salles de classe
- Nombres de marchés exécutés pendant les trois dernières années dans le domaine de la construction de salle de classe ('1 donne droit à un oui ; '3 donne droit à un oui; '5 donne droit à 1 oui ; = (3 oui)
- Expériences spécifiques de l'entreprise dans le domaine des salles de classe
- Avoir réalisé de manière satisfaisante des marchés de construction civile, pour 1 marché donne valeur à un oui ; pour 2 marchés donne valeur à un oui ; pour 3 marchés donne valeur à un oui.

c) Personnel d'encadrement de l'entreprise; (6 oui)

Personnel d'encadrement de l'entreprise; (6 oui)

Conducteur des travaux (Ingénieur des Travaux de Génie Civil ou Rural=01 ans) ou Technicien Supérieur du Génie Civil ou Génie Rural 03 ans d'expériences)	
1-	CV signé et daté
2-	Diplôme certifié
3-	CNI certifiée
Chef chantier (Technicien du Génie Civil ou Génie Rural 02 ans d'expérience)	
4-	CV signé et daté
5-	Diplôme certifié
6-	CNI certifiée

NB : 1, 2,3 sont indissociables ainsi que les 4, 5,6

d) Matériel de chantier à mobiliser; (6 oui)

1-	véhicule de liaison pick-up 4x4 ou station wagon
2-	Vibreur
3-	Groupe électrogène
4-	Bétonnière
5-	Petit matériel (brouettes, serre joints pelle, pioches, seaux etc.)
6-	Camion

-Les contrats de location doivent être joints ; les cartes grises des véhicules doivent être certifiées par un Délégué Régional des Transports autre que celui qui a signé l'acte ou un Délégué Départemental des Transports;

-Pour le bâtiment on aura : une bétonnière, vibreur, pick-up ; petits matériels (cartes grises certifiées par les services du Transport et facture donne droit à un oui pour chaque justification)).

e) Méthodologie; (5 oui)

- Planning conforme au délai d'exécution = un oui ; origine des matériaux = un oui ; aspects socio- environnementaux = un oui. Total =3 oui.
- Rapport de visite au délai d'exécution de site illustratif avec photos = 1 oui ; plan de localisation = 1 oui.

f) Présentation de l'offre. (2oui)

-Reliures et intercalaires de couleur autre que le blanc respect de l'ordre des pièces.

NB : Seules les soumissions qui auront obtenues au moins 70% de oui seront admises à l'analyse financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante sur la base du montant Hors TVA et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service de Passation des Marchés Publics de la commune de Njimom.. Tel : 691974262, dès publication du présent avis.

NJIMOM le 02 Avril 2020
Le MAIRE
NJIFEN ADAMOU

[Télécharger le DAO](#)

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/F.32/C.NJIMOM/CIPM- AI/2020 DU 03 Avril 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES EQUIPES DE PMH A MAGHAIT TAMTOUO ET MANKI MEDAM, COMMUNE DE NJIMOM, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'UEST (En Procédure d'Urgence)

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Travaux de construction de deux (02) forages équipés de PMH à Maghait Tamtouo et Manki Medam, Commune de Njimom, Département du Noun, Région de l'Ouest.

2. Consistance des prestations

L'Appel d'Offres porte sur les travaux de construction de deux (02) forages équipés de PMH à Maghait Tamtouo et Manki Medam, Commune de Njimom.

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste

n'est pas exhaustive :

- les études géophysiques
- la réalisation d'un forage
- la fourniture et pose d'une pompe à motricité humaine
- la construction des VRD
- construction d'une clôture autour du forage
- la formation du comité de gestion du point d'eau
- la formation d'artisans réparateurs

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est indiqué dans le tableau ci-dessus en crédit de paiement 2020 (CP).

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux prévu par le représentant du Maître d'Ouvrage est indiqué dans le tableau ci-dessous et comprend les périodes de pluies. Ces délais courts à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux

5. Allotissement

Les travaux sont en **un lot comme ci-dessous.**

N° LOT	Commune	MAITRE D'OUVRAGE	N°	Désignation du projet et localité de réalisation	FINANCE MENT	MONTANT	Montant caution	Delai
LOT 01	Njimom	Maire Commune Njimom	01	Construction de deux (02) forages équipés de PMH à Maghait Tamtouo et Manki Medam, Commune de Njimom	BIP2020	17 000 000	340 000	Trois mois
				Total		17 000 000		

6. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises du droit camerounais et installées au Cameroun.

7. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP2020

8. Consultation du dossier

Le dossier d'appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de Njimom, service passation des marchés dès publications de la présente demande d'appel d'offre.

9. Acquisition du dossier

Les dossiers d'appel d'offres pourront être consultés et retirés aux heures ouvrables dès publication du présent avis auprès de la Commune de Njimom sur présentation de l'original d'une quittance de versement à la Recette municipale de la commune de Njimom d'une somme non remboursable de Trente-quatre mille (34 000) francs CFA.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir à la Commission Interne de Passation des Marchés sis à la Commune de Njimom au plus tard le 27 Avril 2020 à 10 heures, heure locale et devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 006/AONO/F.32/C. NJIMOM/CIPM-AI/2020 DU 03 Avril 2020

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES EQUIPES
DE PMH A MAGHAIT TAMTOUO ET MANKI MEDAM, COMMUNE DE NJIMOM,
DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST

Financement : BIP2020

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission adressé au Maire de la Commune de Njimom établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres et d'un montant de francs CFA indiqué dans le tableau ci-dessus, et délivrée par une des banques de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

NB. L'Autorité contractante ou la commission de passation se réserve le droit de demander à toutes les étapes de la procédure de passation, aux soumissionnaires la présentation des originaux des pièces produites et le défaut de présentation peut entraîner la disqualification.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 27 Avril 2020 à 11 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés sis à la Commune de Njimom. L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1ère étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1) ;
- 2ème étape Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2) ;
- 3ème étape Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix .

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

Principaux critères éliminatoires

- Absence caution de soumission
- N'avoir pas satisfait à au moins 70% des critères à l'analyse des Offres ;
- Omission dans l'Offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Dossier Administratif incomplet 48 heures après le dépouillement des offres ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou pièce scannée ;
- Certification des documents préalablement certifiés ;

Principaux critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- La présentation de l'offre (02 critères);
- l'expérience du soumissionnaire (05 critères) ;
- le personnel d'encadrement du cocontractant (06 critères) ;
- les moyens matériels mis à la disposition du projet (06 critères);
- la méthodologie d'exécution, le planning, le rapport de visite du site et propositions (05 critères);
- L'offre financière du cocontractant (02 critères).

NB. Voir grille d'évaluation en annexe

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre « évaluée » la moins disante et remplissant les capacités techniques et financières (70% des critères) requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Njimom.

NJIMOM le 03 Avril 2020

Le MAIRE

NJIFEN ADAMOU

[Télécharger le DAO](#)

**AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT
N°007/AONO/C.NJM/CIPM-
BEC/2020 DU 03 Avril 2020
POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DE 6 BLOCS
LATRINES (EP MAMERAIN, EP
MANYO-MANKI, EP NJIFOMGHAIT,
EP MANSOM, EP MAYAROU, EP
FOLAP), COMMUNE DE NJIMOM,
REGION DE L'OUEST ((UN (01)
LOT) EN PROCEDURE D'URGENCE).**

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Travaux de construction de 6 blocs latrines (EP MAMERAIN, EP MANYO-MANKI, EP NJIFOMGHAIT, EP MANSOM, EP MAYAROU, EP FOLAP), Commune de Njimom, Département du Noun, Région de l'Ouest.

2. Consistance des prestations

L'Appel d'Offres porte sur les travaux de construction de 6 blocs latrines (EP MAMERAIN, EP MANYO-MANKI, EP NJIFOMGHAIT, EP MANSOM, EP MAYAROU, EP FOLAP).

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive:

- Le terrassement ;
- La fondation ;
- la maçonnerie ' élévation ;
- * Agglomérés de 15x20x40 pour élévation et pignons
- * Enduit au mortier de ciment
- * Béton armé pour poteaux, linteaux, chainages
- La charpente ' couverture ;
- * Fermes en basting de 3×15 de bois dur traité
- * Pannes et lattes de rive pignon
- * Tôles de rive et planches de rive
- * Tôle bac alu 6/10ème
- La menuiserie
- Les V-R-D ;
- La plomberie.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est indiqué dans le tableau ci-dessus en crédit de paiement 2020 (CP).

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux prévu par le représentant du Maître d'Ouvrage est indiqué dans le tableau ci-dessous et comprend les périodes de pluies. Ces délais courts à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux

5. Allotissement

Les travaux sont en **un lot comme ci-dessous**.

N°	Projet	Délai (mois)	Montant caution de soumission (en FCFA)	Cout prévisionnel (en F CFA)	
				AE	CP

1	Travaux de construction de 6 blocs latrines (EP MAMERAIN, EP MANYO- MANKI, EP NJIFOMGHAIT, EP MANSOM, EP MAYAROU, EP FOLAP)	03	420 000	21 000 000	21 000 000
---	--	----	---------	---------------	---------------

6. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais et installées au Cameroun.

7. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP 2020.

8. Consultation du dossier

Le dossier d'appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la mairie de Njimom dès publications de la présente demande d'appel d'offre.

9. Acquisition du dossier

Les dossiers d'appel d'offres pourront être consultés et retirés aux heures ouvrables dès publication du présent avis auprès de la mairie de NJIMOM sur présentation de l'original d'une quittance de versement à la Recette municipales de la Commune de Njimom d'une somme non remboursable de quarante-deux mille (42 000) francs CFA.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir à la commune de Njimom (Secrétariat général) au plus tard le 27 Avril 2020 à 10 heures, heure locale et devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 007 /AONO/C.NJM/CIPM-BEC/2020 DU 03 Avril 2020

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 6 BLOCS LATRINES (EP MAMERAIN, EP MANYO-MANKI, EP NJIFOMGHAIT, EP MANSOM, EP MAYAROU, EP FOLAP), COMMUNE DE NJIMOM, REGION DE L'UEST ((UN (01) LOT) EN PROCEDURE D'URGENCE).

Financement : BIP2020

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission adressé au maire de la commune de Njimom, établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres et d'un montant de francs CFA indiqué dans le tableau ci-dessus, et délivrée par une des banques de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque

de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

NB. . L'Autorité contractante ou la commission de passation se réserve le droit de demander à toutes les étapes de la procédure de passation, aux soumissionnaires la présentation des originaux des pièces produites et le défaut de présentation peut entraîner la disqualification.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 22 Avril 2020 à 11 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés sis à la salle de conférence de la commune de Njimom. L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1ère étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1) ;
- 2ème étape Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2) ;
- 3ème étape Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix .

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

Principaux critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission ;
- N'avoir pas satisfait à au moins 70% des critères à l'analyse des Offres;

- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Dossier Administratif incomplet 48 heures après le dépouillement des offres ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou pièce scannée ;
- Certification des documents préalablement certifiés ;

Principaux critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- La présentation de l'offre (02 critères) ;
- l'expérience du soumissionnaire (05 critères) ;
- le personnel d'encadrement du cocontractant (06 critères) ;
- les moyens matériels mis à la disposition du projet (06 critères) ;
- la méthodologie d'exécution, le planning, le rapport de visite du site et propositions (05 critères) ;
- l'offre financière du cocontractant (02 critères) .

NB. Voir grille d'évaluation en annexe

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre « évaluée » la moins disante et remplissant les capacités techniques et financières (70% des critères) requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat général de la commune de Njimom tél :

NJIMOM le 03 Avril 2020

Le MAIRE
NJIFEN ADAMOU

[Télécharger le DAO](#)

**AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL RESTREINT
N°006/AONR/CPB/SG/C1PMSPI/202
0 DU 06 AVRIL 2020 POUR
L'ELABORATION DU PLAN
D'OCCUPATION DES SOLS DE LA
COMMUNE DE PETE-BANDJOUN « EN
PROCÉDURE D'URGENCE »
FINANCEMENT : BIP MINHDU,
Exercices 2020 et suivant**

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet le recrutement d'un consultant pour l'élaboration du Plan d'Occupation des Sols de la Commune de PETE-BANDJOUN. Il fait suite à la manifestation N° 0001/ASMI/MINHDU/2020 du 08 janvier 2020 pour l'élaboration des documents de planification urbaine dans certaines communes du Cameroun et pour l'actualisation de l'étude sur la loi régissant l'urbanisme au Cameroun au titre de l'exercice budgétaire 2020 (et la procédure d'urgence).

2. Consistance des prestations

Cette étude vise à cadrer le développement de la Commune de Pete-Bandjoun à travers une organisation des zones urbaines et à urbaniser, une protection des zones naturelles et une réglementation de l'occupation du sol pour un développement socio-économique et spatial harmonieux et durable.

De manière spécifique, Il s'agira pour le prestataire de :

- Actualiser la cartographie de base ;
- Faire un état des lieux assorti d'un bilan diagnostic de la situation actuelle ;
- Dégager la vision de la commune, les orientations stratégiques, les objectifs et axes de développement ;
- Produire un rapport diagnostic ;
- Produire un rapport diagnostic ;
- Programmer les besoins et de formuler les scénarios d'aménagement ;
- Produire le rapport des scénarios d'aménagement ;
- Développer le scénario retenu et d'élaborer du règlement d'urbanisme ;
- Produire le rapport justificatif ;
- Produire le règlement d'urbanisme.

L'étude sera réalisée en deux (02) tranches successives, une tranche ferme et une tranche conditionnelle. Au lancement de chaque tranche, le Consultant produira un rapport de mise en œuvre précisant la méthodologie qu'il compte déployer pour la bonne exécution des prestations. La tranche ferme sera

réalisée dans le cadre du BIP MINHDU 2020. Elle sera consacrée à l'élaboration du diagnostic territorial de la commune. Elle s'exécutera en trois étapes :

- Étape 1 : Élaboration de la cartographie de base
- Étape 2 ; Enquêtes de terrain, état des lieux et analyse diagnostic de la commune
- Étape 3 ; Formulation de la vision, orientations stratégiques, objectifs et axes de développement

La tranche conditionnelle sera prise en charge dans le cadre du BIP MINHDU 2021 à la suite de la tranche ferme. Elle sera consacrée à la programmation des besoins et à la production du dossier complet du POS.

- Tranche conditionnelle :

- o Étape 4 : Programmation des besoins et Formulation des scénarii d'aménagement
- o Étape 5 : Développement du scénario retenu et élaboration du règlement d'urbanisme

3. Coût prévisionnel

Le montant prévisionnel des prestations est estimé à quatre-vingt-quinze millions (95 000 000) de FCFA dont 45 000 000 pour la tranche ferme et 50 000 000 pour la tranche conditionnelle.

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des études est de six (06) mois à compter de la date de notification de l'ordre au service de démarrage des prestations.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux candidats figurant sur la liste restreinte élaborée après appel à manifestation d'intérêt N° 001/ASMI/MINHDU/2020 du 08 janvier 2020 pour l'élaboration des documents de planification urbaine dans certaines communes du Cameroun et pour l'actualisation de l'étude sur la loi régissant l'urbanisme au Cameroun au titre de l'exercice budgétaire 2020 (en procédure

d'urgence)

6. Financement

L'étude objet du présent Appel d'Offres est financée par le Budget "d'Investissement Public (BIP) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, Exercices 2020 et suivant

7. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Pete-Bandjoun, sis à de l'hôtel de Ville de Bandjoun (porte 219) dès publication du présent avis.

8. Acquisition du dossier

Le dossier peut être obtenu auprès de la Mairie de Pete-Bandjoun, sis à de l'hôtel de Ville de Bandjoun dès publication du présent avis, contre Versement d'une somme non remboursable de 75 000 (soixante-quinze mille) francs CFA, payable à la Recette Municipale de la Mairie de Bandjoun

9. Remise des offres

Les documents constituant l'Offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés chacun sous simple enveloppe dont:

Volume 1 : Pièces administratives ;

Volume 2 : Offre Technique ;

Volume 3 : Offre Financière.

Toutes les pièces Constitutives des offres (Volumes 1, 2 et 3), seront placées dans un grand pli extérieur sœillé portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en question.

Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'ordre du DAO, séparées par des intercalaires de couleur identique et reliées.

Chaque offre, sous peine de rejet, sera rédigée en français ou en anglais, et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, et devra parvenir dans les Services de l'Autorité Contractante, à la Mairie de Pete-Bandjoun, sis à de l'hôtel de Ville de Bandjoun (porte 219).

Au plus tard le 27 AVRIL 2020 à 10 heures précises, heure locale, et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT DU 06 AVRIL 2020 POUR
L'ELABORATION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS DE LA COMMUNE DE
PETE-BANDJOUN « EN PROCEDURE D'URGENCE »
FINANCEMENT : BIP MINHDU, Exercices 2020 et suivant
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre ou compagnie d'assurances agréé par le Ministère en charge des Finances (la liste figure dans la pièce 13 du DAO), dont le montant est fixé à un million neuf cent mille (1 900 000) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

11. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou toute autre autorité administrative (Gouverneur, préfet, sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être datées d'au plus trois (03) mois ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions conformes aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable et un délai de 48 heures accordé au(x) soumissionnaires(s) pour en produire.

12. Ouverture des plis

Elle se fera en deux temps ainsi qu'il suit :

- L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 27 AVRIL 2020 à 11 heures précises.
- L'ouverture des offres financières sera faite au terme de l'analyse des offres techniques pour les soumissionnaires ayant obtenu une note technique au moins égale à 70 points sur 100 (70/100).

Seuls les soumissionnaires présélectionnés peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandater avec une procuration légalisée.

13. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- A Absence ou non-conformité des pièces requises aux prescriptions du présent DAO après un délai de 48 heures
- B. Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- C. Omission dans le bordereau des prix unitaires, d'un prix quantifié ;
- D. Présence d'une information financière dans l'offre administrative, ou technique .
- E. Note technique inférieure à 70/100.

2 Critères essentiels

- A. Personnel Clé 55 points ;
- B. Références du consultant 25 points ;
- C. Matériel à mobiliser 05 points ;
- D. Planning et méthodologie proposé 15 points;

Seules les soumissions coint les propositions techniques justifient d'une note supérieure ou égale, à soixante et dix (70/100) seront éligibles à l'analyse des offres financières..

14. Attribution

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection qualité – coût (mieux disant) conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

La note globale finale sera calculée par la combinaison pondérée des notes techniques et financières suivant la

formule ci-après :

$$Ng = (80 \times \text{Note technique}(Nt) +) 20 \times \text{Note financière } (Nf)) 100$$

La note financière (Nf) est obtenue de la façon suivante :

Soit Fm le montant de la proposition la mieux disante, sa note financière sera prise égale à 100 points. Les notes des autres soumissionnaires calculées à partir de la note financière de la proposition la mieux disante sera obtenue par la formule :

$$Nf = 100 \times \frac{F}{Fm}$$

F

Fm = le montant de la proposition la mieux disante

F = le montant de la proposition considérée

Le soumissionnaire présentant la note finale la plus élevée sera déclaré adjudicataire du marché.

15. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

16. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à l'heure ouvrable siège à la mairie de Pete-Bandjoun.

BANDJOUN le 06 Avril 2020

Le ADJOINT AU MAIRE

FOKOUA Hélène

[Télécharger le DAO](#)

APPEL D'OFFRES NATIONAL

**OUVERT N° 02/AONO/C.F-T/CIPM/2020 DU 31/03/2020
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX
SUPPLEMENTAIRES DE
L'ADDUCTION D'EAU POTABLE DU
VILLAGE DJEU-MBING,
ARRONDISSEMENT DE FONGO-
TONGO, DEPARTEMENT DE LA
MENOUA, REGION DE L'OUEST**

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du BIP exercice 2020, le Maire de la Commune de FONGOTONGO, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour l'exécution des travaux supplémentaires de l'adduction d'eau potable du village Djeu-Mbing, Arrondissement de FONGO-TONGO, Département de la Menoua, Région de l'Ouest.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres, comprennent :

CONDUITE D'ADDUCTION

- Ouverture et fermeture (partielle) des tranchées de 0,3 x 0,70 avec lit de sable, grillage avertisseur.
- Fourniture et pose des piquets de repérage à la fin des travaux

- Fourniture et pose PVC Ø 40 mm PN 10

RESEAU DE DISTRIBUTION

- Ouverture et fermeture des tranchées de 0,3 x 0,70 avec lit de sable, grillage avertisseur.
- Fourniture et pose PVC Ø 32 mm PN 10
- Fourniture et pose PVC Ø 40 mm PN 10
- Construction de chambre pour ventouses sécurisée
- Construction de chambre pour purges sécurisée
- Fourniture et pose de ventouses
- Fourniture et pose de purge
- Traversée de route et / ou rivière, vidanges, ventouses
- Branchement particulier avec compteur
- Construction de borne fontaine à deux robinets
- Analyse chimique, physique et bactériologique

Mise en service du réseau

- Essai et mise en service du réseau y compris toutes sujétions de réparation

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 10 866 000 FCFA (Dix millions huit cent soixante-six mille francs CFA) pour l'ensemble du projet.

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux de chaque lot est fixé à 90 jours calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les travaux.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant une expérience avérée dans le domaine de l'hydraulique.

La participation sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'investissement Public (BIP). Exercice 2020.

7. Consultation du dossier

Le dossier d'appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Fongo-Tongo, Secrétariat Particulier du Maire, Tél : 696 52 58 15 / 677 51 10 62.

8. Acquisition du dossier

Les dossiers d'appel d'offres pourront être consultés et retirés aux heures ouvrables dès publication du présent avis auprès de la Commune de Fongo-Tongo sur présentation de l'original d'une quittance de versement à la recette municipale de Fongo-Tongo d'une somme non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

9. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir au Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Fongo-Tongo au plus tard le 23/04/2020 à 10 heures, heure locale sous enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune et devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT
N° 02/AONO/C.F-T/CIPM/2020 DU 31/03/2020 POUR L'EXECUTION DES
TRAVAUX D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE DES VILLAGES NDENTO
ET TIKANG A PARTIR D'UN RESERVOIR DE 50M3 EXISTANT,
ARRONDISSEMENT DE FONGO-TONGO, DEPARTEMENT DE LA MENOUA,
REGION DE L'OUEST

Financement : BIP 2020

(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT) »

10. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N^oIS). Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Le montant de la caution de soumission (2%) est de deux cent dix-sept mille (217 000) Francs CFA

11. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du

Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des plis

L'ouverture des pièces administratives, des propositions techniques et financières, aura lieu le 23/04/2020 à 11 heures dans la salle de conférence de la Mairie de FONGO-TONGO, par la Commission Interne de Passation des Marchés.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Dossiers administratif, technique et financier incomplets ;
- Fausse déclaration :
- Note technique inférieure à 70% de Oui par rapport aux critères essentiels ;
- Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
- Avoir un marché résilié ou abandonné jusqu'en 2018
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire

Critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- La présentation de l'offre ;
- l'expérience du soumissionnaire dans les travaux similaires

- ;
- le personnel d'encadrement du cocontractant ;
 - les moyens matériels mis à la disposition du projet ;
 - la méthodologie d'exécution et le planning des travaux ;
 - Le rapport de visite du site et propositions ;
 - La capacité financière du cocontractant ;
 - L'offre financière du cocontractant ;
 - La capacité financière du cocontractant.

14. Attribution

L'Autorité contractante attribuera la Lettre-Commande au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

15. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Fongo-Tongo.

FONGO-TONGO le 31 Mars 2020

Le MAIRE

DONGUE Paul

[Télécharger le DAO](#)

**APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT N° 05/AONO/C.F-T/C1PM/2020 DU 31/03/2020
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX
D'ELECTRIFICATION DES VILAGES
LEGUIN'HA ET LEKEU,
ARRONDISSEMENT DE FONGO-TONGO, DEPARTEMENT DE \A
MENOUA, REGION DE L'OUEST**

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) de l'exercice 2020, le Maire de la Commune de Fongo-Tongo, Autorité contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour l'exécution des travaux d'électrification DES VILLAGES LEGUIN'HA ET LEKEU, Arrondissement de Fongo-Tongo, Département de la Menoua, Région de l'Ouest.

2. Consistance des prestation

Les travaux objet du présent Appel d'offres comprennent :

- L'installation de chantier :
- La construction d'une ligne moyenne tension mono aérienne en câble Almélec 1X34 mm² ;
- La fourniture et pose d'un (01) transformateur de 25 KVA avec équipement complet ;

- La construction d'une ligne basse tension Mono aérienne en câble torsadé de 4 x 25 mm² ;
- La réalisation des branchements témoins et abonnements ENEO ;
- La fourniture et pose d'un lampadaire ;
- Les prestations diverses.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 22 496 513 FCFA (vingt-deux millions quatre cent quatre-vingt-seize mille cinq treize francs CFA) pour l'ensemble du projet.

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est fixé à quatre-vingt-dix (90) jours calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les travaux.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais exerçant dans les travaux d'électrification.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2020.

7. Consultation du dossier

Le dossier d'appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Fongo-Tongo, Secrétariat Particulier du Maire.

8. Acquisition du dossier

Les dossiers d'appel d'offres pourront être consultés et retirés aux heures ouvrables dès publication du présent avis auprès de la Commune de Fongo-Tongo sur présentation de

l'original d'une quittance de versement à la recette municipale de Fongo-Tongo d'une somme non remboursable de quarante milles (40 000) francs CFA.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

9. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en huit (08) exemplaires dont un (01) original et six (07) copies marquées comme telles devra parvenir au Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Fongo-Tongo au plus tard le 24/04/2020 à 10 heures, heure locale sous enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune et devra porter la mention :

" AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT

N° 05/AONO/C.F-T/CIPM/2020 DU 31/03/2020 POUR L'EXECUTION DES
TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DES VILLAGES LEGUIN'HA ET LEKEU,
ARRONDISSEMENT DE FONGO-TONGO, DEPARTEMENT DE LA MENOUA,
REGION DE L'OUEST

Financement : BIP 2020

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT) »

10. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N°13). Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Le montant de la caution de soumission est de quatre cent cinquante milles (450 000) Francs CFA

11. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

NB : L'Autorité contractante ou la commission de passation se réserve le droit de demander à toutes les étapes de la procédure de passation, aux soumissionnaires, la présentation des originaux des pièces produites et le défaut de présentation peut entraîner la disqualification.

12. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 24/04/ 2020 à 11 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Fongo-Tongo. L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1ère étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1);
- 2ème étape : Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2) ;

- 3ème étape : Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix.

13. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

- Dossiers administratif, technique et financier incomplets ;
- Fausse déclaration ;
- Note technique inférieure à 70% de Oui par rapport aux critères essentiels ;
- Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
- Avoir un marché résilié ou abandonné jusqu'en 2018
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire

2. Critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- La présentation de l'offre ;
- l'expérience du soumissionnaire dans les travaux similaires ;
- le personnel d'encadrement du cocontractant ;
- les moyens matériels mis à la disposition du projet ;
- la méthodologie d'exécution et le planning des travaux ;
- Le rapport de visite du site et propositions ;
- La capacité financière du cocontractant ;

– L'offre financière du cocontractant.

NB. Voir grille d'évaluation

14. Attribution

Le marché sera attribué au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres, avec au moins 70% des critères.

L'attributaire du Marché est invitée à se présenter dès signature de la décision d'attribution, et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation, à la Commune de Fongo-Tongo pour l'établissement et la souscription de son Marché. Faute par lui de se présenter, le Marché est attribué au suivant.

15. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Fongo-Tongo, Sécrétariat Particulier du Maire.

FONGO-TONGO le 31 Mars 2020

Le MAIRE

DONGUE Paul

type_publication=A0&id_publication=21486" target="blank" style="soft" background="#1f8ac9" color="#ffffff" icon="icon: undo" icon_color="#ffffff" text_shadow="2px 2px 2px #000000"]Télécharger le DAO[/su_button]

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE

**N°03/AOIO/SPE/CIPM/2020 DU 09
AVRIL 2020 POUR LA FOURNITURE
DE VEHICULES A LA SOCIETE DE
PRESSE ET D'EDITIONS DU
CAMEROUN (SOPECAM).**

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

La Société de Presse et d'Editions du Cameroun (SOPECAM) lance un appel d'Offres national Ouvert en procédure d'urgence pour la fourniture de véhicules à la Société de Presse et d'Editions du Cameroun (SOPECAM) .

2. Consistance des prestation

Les fournitures objet du présent Appel d'Offres sont les suivantes :

Trois (03) Véhicules Pick-up double cabine standard ;

Huit (08) véhicules berline ;

Un (01) véhicule 4x4 de luxe.

Les caractéristiques détaillées de ces véhicules sont fournies dans le Cahier des Spécifications Techniques (CST), pièce N°05 du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) .

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel est de deux cent cinquante millions (250 000 000) francs CFA TTC.

4. Délai de livraison

Le Marché à passer à l'issue du présent Appel d'Offres sera exécuté dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage ou de celle précisée dans ledit ordre de service.

Le lieu de livraison est fixé au siège de la SOPECAM à YAOUNDE.

5. Allotissement

Les fournitures font l'objet d'un lot unique.

6. Participation et origine

La participation à cet appel d'offres est ouverte aux entreprises concessionnaires ou justifiant d'une expérience avérée dans la vente de véhicules.

7. Financement

Les fournitures objet du présent Appel d'Offres seront financées par l'AIDE SPECIALE DE L'ETAT POUR LA COUVERTURE MEDIATIQUE DES ELECTIONS LEGISLATIVES ET MUNICIPALES DE 2020.

8. Consultation du dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté, aux heures et jours ouvrables, auprès du Service des Marchés de la Société de Presse et d'Editions du Cameroun à Yaoundé, sis Boulevard de l'OUA, Boîte postale 1218, Téléphone (237) 222-30-41-47, Fax : (237) 222-30-43-62, dès publication du présent avis.

9. Acquisition du dossier

Le dossier peut être obtenu :

- 1) Au Service des Marchés de la Société de Presse et d'Editions du Cameroun à Yaoundé dès publication du présent avis, aux heures ouvrables, sur présentation du reçu de versement, au compte N° 335 988 ouvert à la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC) en faveur du « Compte d'Affectation Spéciale CAS ' ARMP), de la somme non remboursable de cent cinquante mille (150 000) francs CFA.

2) En ligne, sur le site de l'ARMP à l'adresse : www.armp.cm.

10. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels et conformément aux prescriptions du DAO, devra parvenir au Service des Marchés de la Société de Presse et d'Editions du Cameroun à Yaoundé, sise Boulevard de l'OUA, Boîte postale 1218 Yaoundé au plus tard le 14 mai 2020 à 12 heures, heure locale, dans trois (03) enveloppes internes et distinctes identifiant :

- Enveloppe A : offre administrative ;
- Enveloppe B : offre technique ;
- Enveloppe C : offre financière.

Ces trois (03) enveloppes seront contenues dans une quatrième et devra porter impérativement la seule et unique mention suivante :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°03/AOIO/SPE/CIPM/2020 DU 09 AVRIL 2020 POUR LA FOURNITURE DE
VEHICULES A LA SOCIETE DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN
(SOPECAM) ».

(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT)

NB : La quatrième enveloppe ne doit donner aucune indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet.

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission remboursable produite par un établissement financier de 1er ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances du Cameroun et dont la liste figure dans le présent DAO (pièce n°12), et dont le montant est de : cinq millions (5 000 000) FCFA. La caution devra être valable pendant cent vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des offres.

La caution de soumission des soumissionnaires non retenus sera libérée ou leur sera restituée au plus tard trente (30) jours après la publication des résultats de l'Appel d'Offres par le Maître d'Ouvrage, à leur demande.

La caution de soumission du candidat déclaré adjudicataire du Marché sera libérée par dépôt du cautionnement définitif prévu à l'article 13 du Cahier de Clauses Administratives Particulières (pièce n°4).

12. Recevabilité des offres

Les pièces administratives requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, selon le cas, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offre. Elles doivent être en cours de validité, datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non-conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu dans la salle de conférences de la SOPECAM, le 14 mai 2020 à 13 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet ou non conforme après expiration du délai maximum de 48h prévu par la réglementation ;
- Fausse (s) déclaration (s) ou pièce falsifiée (s) ;

- Absence d'une pièce de l'offre technique ou de l'offre financière ;
- Absence d'une attestation de capacité financière du soumissionnaire signée par sa banque et conforme au modèle fourni (pièce N°10.4 du DAO) ;
- Non-conformité du délai de livraison proposé ;
- Non-conformité des spécifications techniques des véhicules proposés par rapport au Cahier des Spécifications Techniques ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- Non-conformité de la soumission par rapport au modèle fourni ;
- Absence des fiches techniques du fabricant des véhicules proposés ;
- Absence d'un service après-vente garantissant la disponibilité des pièces de rechange, d'un garage, du personnel technique et un délai d'intervention au plus égal à 48 heures) ;
- Non-respect d'au moins quatre (4) sur cinq (5) critères essentiels.

Critères essentiels

- Présentation de l'offre;
- Références justifiées dans le domaine (preuve d'avoir déjà exécuté par an au cours des 3 dernières années un marché d'un montant au moins égal à cent cinquante millions (150 000 000) de francs CFA [produire copies première et dernière pages des marchés signés + PV de réception, ou contrats + factures]) ;
- Cohérence du planning de livraison (planning de livraison détaillé ressortant les différentes étapes du processus de livraison et indiquant le délai de chacune des étapes, ainsi que le délai global proposé) ;
- Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) complété, paraphé sur toutes les pages, signé, daté et cacheté sur la dernière page (signature précédée de la mention manuscrite « Lu et Approuvé »)
- Cahier des Spécifications Techniques (Descriptif des

fournitures), paraphé sur toutes les pages, signé, daté et cacheté sur la dernière page (signature précédée de la mention manuscrite « Lu et Approuvé »).

La satisfaction d'au moins quatre (4) sur cinq (5) des critères essentiels est indispensable pour l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire ayant satisfait tous les critères éliminatoires, dont les Offres administrative et technique seront conformes aux prescriptions du DAO, et présentant l'Offre financière évaluée la moins-disante.

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'annuler la procédure d'Appel d'Offres et de rejeter toutes les offres à tout moment avant l'attribution, sans encourir une responsabilité à l'égard du ou des soumissionnaires affectés par la décision, ni obligation de les informer des raisons de sa décision. Dans ce cas les soumissionnaires sont invités à retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date d'annulation du Marché. Passé ce délai, les offres seront détruites.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus, aux heures ouvrables, auprès du Service des Marchés de la Société de Presse et d'Editions du Cameroun (SOPECAM) sis à l'Immeuble siège de la SOPECAM, Tél (237) 222-30-41-47 ; (237) 222-30-31-09 ; Fax (237) 222-30-43-62 à Yaoundé, République du Cameroun.

YAOUNDE le 09 Avril 2020
Le DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

SHEY MABU PETER

[Télécharger le DAO](#)